

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L' Abeille.

7me Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

7me Année

VOL. VII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 16 JUIN 1859.

No. 27.

## CANTATE EN L'HONNEUR DE MGR. DE LAVAL

Récit:—Amis, accourez, accourez, venez chanter  
une gloire immortelle.

Connaissez-vous sous le soleil  
Un fleuve à nul autre pareil,  
Dont les rivages enchantés  
Encadrent les flots argentés,  
Sous un ciel brillant et serein ?  
Fils de Laval et de Champlain,  
Le Canadien de ses aïeux  
Garde le souvenir pieux  
Protégé par la croix  
Brillant sur nos montagnes.  
Dans nos vertes campagnes,  
Il conserve ses droits  
Et fier de son destin,  
Français et catholique,  
Il montre à l'Amérique  
Deux noms : Laval, Champlain.  
Vive Laval, viva Champlain.

Ouvrant tes portes éternelles,  
Gloire, couronne ces héros,  
Et que tes pages immortelles  
Gardent à jamais leurs brillants travaux.

Soleil, qui vis sur nos parages  
Mourir ces deux héros Français,  
Tu vois aujourd'hui nos rivages  
Couverts de fruits de leurs bienfaits.  
Sur les bords de la jeune France,  
O Laval, ton nom respecté  
S'élève comme un phare immense  
Rayonnant d'immortalité.  
Soleil, etc.

## ARRIVÉE DE MGR. DE LAVAL

Il y a aujourd'hui deux cents ans, jour pour jour, le premier vaisseau arrivé de France mouillait l'ancre sur les six heures du soir dans la rade de Québec. Il avait à son bord le premier évêque du Canada, François de Montmorency-Laval de Montigny, accompagné de Monsieur de Lauson-Charny, qui venait de quitter la charge de Gouverneur-Général pour embrasser l'état ecclésiastique, du Père-Jérôme Lalumière, de Messieurs Ango des Maisserets, Torcapel, Pélerin, et de Monsieur Henri de Bernières, qui n'était encore que sous-diacre.

On attendait depuis quelque temps un évêque; mais on n'avait encore rien su de son sacre (1) ni de son départ. Le

premier vaisseau parti de France, qui portait la nouvelle de sa nomination, avait été tellement battu par les tempêtes, qu'il n'arriva qu'après celui qui portait le prélat lui-même.

Monseigneur de Laval était parti de La Rochelle le jour de Pâques, 7 avril 1659. Le 16 de mai, le vaisseau était à Percé, et, un mois après jour pour jour, les habitants de Québec, leur gouverneur (2) en tête, se pressaient sur le rivage pour recevoir la première bénédiction du premier pasteur de la Nouvelle-France. Le vaisseau n'étant arrivé que sur les six heures du soir, Monseigneur de Laval ne débarqua que le lendemain. "Le 17, dit le Journal des Jésuites, nous recevons en procession M. l'Evêque sur le bord de la Rivière et en l'Eglise de Québec."

Le retard du vaisseau qui devait annoncer l'arrivée de Monseigneur de Laval, fut cause que l'on fut pris au dépourvu, et que le prélat ne trouva point de logement préparé pour le recevoir. Les Pères Jésuites eurent les premiers l'honneur de lui donner l'hospitalité, ainsi qu'aux prêtres qu'il avait amenés de France. Ensuite, les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu lui ayant offert quelques appartements nouveaux qui n'étaient pas encore occupés, il y demeura environ trois mois, et il y fut traité avec autant de décence et de propreté que la pauvreté de la maison le pouvait permettre; mais, pour ne pas occuper les appartements des pauvres, il alla, trois mois après, loger dans le pensionnat sauvage des Dames Ursulines, après y avoir fait faire une clôture de séparation, pour y être canoniquement. De là, avec ses ecclésiastiques, il se retira dans une petite maison de la rue des Jardins, bâtie par Madame de la Peltrie et appartenant aux Dames Ursulines, où il demeura deux ans. Enfin il acheta une maison qui tombait en ruines, avec une petite chambre dépendante de la fabrique, près de l'église paroissiale, où, en 1662, vint se joindre à lui Messieurs Dudouit et De Bernières, qui fut plus tard premier curé de Québec et premier doyen du chapitre.

Quand les Français eurent fait à leur premier pasteur la réception que pou-

vaient permettre les circonstances, les nations sauvages voulurent aussi le complimenter à leur manière; et Monseigneur de Laval, pour se prêter à leurs coutumes, leur en donna l'occasion en leur faisant un festin solennel. Les chefs des différentes nations lui firent, chacun dans leur langue, une harangue pleine d'éloquence et de naturel. Le premier qui se leva fut un des plus anciens de la nation Huronne. Après avoir exalté la foi, qui fait passer les mers aux plus grands hommes du monde, et leur fait courir mille dangers, pour porter secours à des misérables: " Nous ne sommes plus rien, dit-il, ô *Hariwawagui* (c'est-à-dire ô homme du grand affaire); nous ne sommes plus que le débris d'une nation florissante, qui était autrefois la terreur des Iroquois, et qui possédait toute sorte de richesses. Ce que tu vois n'est que la carcasse d'un grand peuple dont l'Iroquois a rongé toute la chair, et qui s'efforce d'en sucer jusqu'à la moëlle. Quels attraits peux-tu trouver dans nos misères? Comment te laisses-tu charmer par ce reste de charogne vivante, pour venir de si loin prendre part à un si pitoyable état auquel tu nous vois? Il faut bien que la foi, qui opère ces merveilles, soit telle qu'on nous l'a publiée il y a plus de trente ans. Ta présence seule, quand tu ne dirais mot, nous parle assez haut pour elle et pour nous confirmer dans les sentiments que nous en avons. Mais si tu veux avoir un peuple chrétien, il faut détruire l'infidèle; et sache que si tu peux obtenir de la France unia forte pour humilier l'Iroquois; qui vient à nous la gueule béante pour engloutir le reste de ton peuple comme dans un profond abîme, sache, dis-je, que par la perte de deux ou trois bourgades de ces ennemis, tu te fais un grand chemin à des terres immenses, à des nations nombreuses qui te tendent les bras, et qui ne soupirent qu'après les lumières de la foi. Courage donc, ô *Hariwawagui*; fais vivre tes pauvres enfants, qui sont aux abois. De notre vie dépend celle d'une infinité de peuples; mais notre vie dépend de la mort des Iroquois. "

Ce discours prononcé avec chaleur, était d'autant plus touchant qu'il expri-

(1) " Il fut sacré Evêque de Pétrée à l'âge de 38 ans, dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés, par le nonce du Pape, assisté de deux illustres évêques, Monsieur Abelli évêque de Rodex, et Monsieur du Sausai évêque de Toul, le 8 de décembre 1658, jour de l'Anniversaire de la Conception de la Sainte Vierge, à laquelle il a toujours eu beaucoup de dévotion, et qu'il a depuis choisie pour patronne de sa cathédrale avec Saint Louis roi de France." (M. De la Tour, p. 12.)

(2) C'était alors Monsieur le vicomte d'Argenson.

maît naïvement les derniers soupirs d'une nation mourante, qui avait fait la consolation des missionnaires du Canada.

La nation algonquienne, au milieu de laquelle le nouveau prélat venait établir son siège épiscopal, ne devait pas non plus rester en arrière; un capitaine algonquin prit alors la parole à son tour, pour lui donner au nom de tous ses compatriotes, un témoignage public de son contentement et de la vivacité de sa foi. "Je m'en souviens, dit-il en comptant par ses doigts, il y a vingt-trois ans que le Père Le Jeune, en nous jetant les premières semences de la foi, nous assura que nous verrions un jour un grand homme qui devait avoir toujours les yeux ouverts (3), et dont les mains seraient si puissantes, que, du seul atouchement, elles inspireraient une force indomptable à nos cœurs contre les efforts de tous les démons. Je ne sais s'il y comptait les Iroquois: si cela est, c'est à présent que la foi va triompher partout; elle ne trouvera plus d'obstacle qui l'empêche de percer le plus profond de nos forêts, et d'aller chercher à trois et quatre cents lieues d'ici les nations qui nous sont confédérées, au pays desquelles cet ennemi commun nous bouche le passage."

Il ajouta encore beaucoup d'autres choses qui témoignaient l'estime que lui et tous ces peuples faisaient du grand pouvoir de l'imposition des mains; ce qu'ils avaient si bien gravé dans leurs cœurs, que les guerriers, avant d'aller attaquer leurs redoutables ennemis, venaient demander la bénédiction de *Hariwawagui*, et la recevaient comme un bon présage, sûrs d'en être puissamment fortifiés dans leurs entreprises contre l'ennemi de la foi et du pays.

Le Père Jérôme Lalemant, qui nous donne en partie tous ces détails, termine ainsi ce qu'il dit de Monseigneur de Laval. "Je ne doute point que toutes les lettres qui seront envoyées en France, n'en fassent l'éloge. Je dirai seulement ce mot, que jamais le Canada ne pourra reconnaître les immenses obligations qu'il a à notre incomparable Reine, non seulement de l'avoir toujours honoré de son affection, comme sa Majesté l'a bien fait paraître en mille rencontres, mais surtout d'avoir comblé tous ses bienfaits par le plus précieux de tous ceux qu'elle pût faire, en lui procurant un tel pasteur. Cette grâce, ce riche présent a tant d'approbation, que tout le monde, Français et Sauvages, ecclésiastiques et laïcs, ont tout sujet de s'en louer et d'espérer que Dieu conservera un pays qui est pourvu d'une si sainte et si forte protection."

Dieu en effet l'a conservé, tant en le châtiât quelquefois par la main des peuples qui l'environnaient de toutes parts; et il le conservera tant qu'il sera fidèle à la foi que lui ont léguée ses premiers apôtres et le plus ancien comme le plus vénéré de ses premiers pasteurs

C. H. L.

(3) Telle est en effet la valeur du mot *évêque*, qui signifie *surveillant*, qui a les yeux sur.

## L'ABEILLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 16 JUIN 1859.

Nos lecteurs savent déjà que le programme du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Mgr. de Laval, annonçait pour hier une soirée littéraire.

Nos confrères ont voulu mêler leur faible voix aux témoignages de reconnaissance rendus par nos supérieurs à la mémoire de Mgr. de Laval. Comme la discussion est propre à exciter l'intérêt, surtout lorsqu'on y débat des questions d'où dépend la prospérité d'un pays, ils avaient cru devoir se placer sur ce terrain. Voici le sujet dont ils avaient fait choix.

Un riche citoyen d'une ville située dans le Bas-Canada, avait fait en mourant un legs considérable pour y fonder un collège. Le conseil municipal avait chargé un comité de faire un rapport sur les meilleurs moyens de remplir les dernières intentions du donateur. Le rapport de ce comité était alors soumis à l'examen du Conseil; il s'agissait de discuter les deux paragraphes suivants:

"Le cours d'études sera de neuf années, dont six d'Humanité, une de Rhétorique et deux de Philosophie.

"La principale occupation des élèves durant la première année d'Humanité, sera l'étude des langues latine et française, et, durant les quatre suivantes, on y joindra l'étude de la langue grecque. Néanmoins les élèves recevront une leçon d'anglais chaque jour dans la première classe et trois leçons par semaine dans les autres."

Les membres présents étaient MM. Alexis Pelletier, Eugène Méthot, Napoléon Laliberté, Charles Antique Delage, Jean Gagné, Athanase Lepage, Marcel Chabot, Louis Leclerc, et Napoléon Cinq-Mars. Le maire était M. Louis Paquet.

M. Leclerc parla d'abord. Ce qu'il ne pouvait qualifier, c'est cette manie d'enfermer la jeunesse durant tant d'années. Suivant lui, les suites de ce système sont très-funestes. La plupart du temps, l'élève se décourage en voyant s'allonger devant lui neuf ans de captivité et de privations; il prend le parti de sortir dès les premières classes, et c'est là ce qui explique comment il y a souvent dans nos professions des hommes qui ne réunissent pas les connaissances suffisantes. Si on lui suppose le courage de terminer ses études, son sort n'est guère préférable. Il ne sera libre qu'à 22 ou 23 ans, de sorte qu'il ne pourra entrer dans une profession qu'à 27 ou 28. Ensuite, avant qu'il se soit fait une clientèle, il aura 40 ans. Plus tard, il pourra peut-être amasser quelque chose pour ses héritiers; mais à moins que sa vie ne soit d'une durée exceptionnelle, quand lui sera-t-il donné de jouir? Laissons donc une routine aussi peu raisonnée, et suivons les traces des Etats-Unis où, dans les plus grands collèges, comme ceux de Cambridge et de Yale, les études ne sont que de quatre à cinq ans.

Là propos de ce dernier exemple fut contesté par M. Doherty. Il fit remarquer

que M. Leclerc, sans doute par distraction, avait oublié qu'on ne peut entrer dans les collèges de Cambridge et de Yale qu'après deux ou trois ans de latin, ce qui semble changer la question. Il avoua qu'il aimerait bien lui aussi des études courtes, mais que c'est chose impossible dans ce siècle de progrès. Aujourd'hui on exige que le jeune homme, au sortir du collège, soit en état de parler et d'écrire correctement l'anglais et le français, qu'il possède les mathématiques, ainsi que la tenue des livres en partie simple et en partie double, qu'il sache l'histoire générale et la géographie de tous les temps et de tous les lieux, que non seulement il ait suivi un cours de philosophie, mais qu'il connaisse toute l'histoire et toutes les aberrations de cette science, qu'il ait étudié la physique, la chimie, l'astronomie, la minéralogie, la géologie, la zoologie et la botanique, qu'il ait appris la musique et le dessin, et surtout qu'il se soit tenu au fait de la politique. Quel moyen après cela de faire des études courtes?

M. Chabot revient sur l'opinion de M. Leclerc et la trouve fort sensée. Il voudrait de plus que l'on retranchât des études ce qui en fait la longueur et l'ennui, c'est à dire, le grec et le latin. A son avis, l'étude de ces langues n'est utile à personne. A qui, en effet, le serait-elle? au négociant? au notaire? au médecin? mais combien y en a-t-il qui, depuis les études du collège, n'ont jamais ouvert un livre grec ni latin, pour la bonne raison qu'ils ne l'auraient point compris? Il est donc déraisonnable d'assujettir la jeunesse durant de longues années à une étude aussi repoussante.

M. Pelletier se permit de penser autrement que M. Chabot. "Bien des gens dit-il, semblent avoir pris à tâche de peser contre le grec et le latin, mais ce sont souvent des hommes qui n'entendent rien en fait d'éducation et qui ignorent même le but des études classiques. Ce but est de développer l'intelligence et un des meilleurs moyens pour l'atteindre est l'enseignement des langues mortes. Pour qui ne réfléchit pas, c'est sans doute quelque chose de passablement insignifiant qu'une version grecque ou latine; mais on ne saurait croire combien de comparaisons, de raisonnements, d'applications de toute sorte elle exige de la part de l'élève; c'est peut-être l'exercice le plus propre à fortifier ses facultés naissantes. Plus tard, lorsqu'il arrivera dans les hautes classes, l'étude du grec et du latin le mettra en rapport avec les beaux génies de l'antiquité, et c'est là un avantage dont on ne saurait contester la valeur.

Jusqu'ici les orateurs opposés au rapport du comité n'avaient songé qu'à démolir; M. Laliberté pensa à reconstruire. Il proposa de substituer à l'étude du grec et du latin celle de la langue anglaise: en Canada, il n'y a pas de carrière honorable pour qui ne possède point cette langue: celui qui ne sait point l'anglais ne peut acquérir aucune influence, ni être utile à son pays: nous avons donc plus besoin de l'anglais que du grec et du latin, et même que du français.

A cette dernière parole, M. Lepage qui, du moins l'a-t-il dit, n'était pas venu dans l'intention de parler, a senti se réveiller en lui tous les sentiments de son

patriotisme : "Vous reléguez notre langue au second rang, s'est-il écrié ! eh bien ! c'est l'abandonner. En vain allez-vous, pour motiver cette lâche trahison, la nécessité d'apprendre l'anglais. Est-ce donc qu'un million d'hommes dans leurs propre pays ne sont pas capables de faire respecter leur langue ? Ne vendrez-vous pas aussi votre religion, vos usages et vos lois ? Mais soyez traîtres, si vous le voulez, il y a hors de nos villes une nombreuse population qui, elle, ne vendra pas sa langue et sa nationalité ; elle saura bien trouver d'autres institutions où on lui apprendra cette noble fierté dont s'est toujours honoré le Canadien français.

Malgré cette éloquente philippique, M. Gagné essaya de faire revivre la cause de l'anglais, mais il trouva un adversaire redoutable dans M. Méthot qui se récria contre l'abus journalier que l'on fait de cette langue. On parseme ses écrits d'anglicismes, et on en viendra bientôt à rendre la langue française méconnaissable. Les exemples dont il appuya son avancé furent si frappants qu'il fallait être d'accord avec lui : le mal est presque général, et il prend chaque jour de nouveaux développements.

M. Gagné dont le but semblait être de tenir les élèves au niveau du grand monde, conseilla, outre l'étude de l'anglais, celle de la jurisprudence, du droit constitutionnel, de l'économie sociale et particulièrement la lecture des journaux. Plein d'un mépris sincère pour la langue grecque, il pensait qu'on la remplacerait avantageusement par une étude approfondie de l'histoire et des mathématiques.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières : il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mûr, et qu'elle doit occuper toute la vie : il en est ainsi des mathématiques qui sont même déletères pour de jeunes intelligences. Quant à la jurisprudence et au droit constitutionnel, il était aussi bien disposé en faveur de M. Gagné que l'avait été un certain pape à l'égard de quelques bons villageois qui s'en vinrent lui demander de faire deux moissons par année. Le Saint-Père y consentit volontiers, et leur assura que dorénavant les années seraient pour eux de vingt quatre mois.

La proposition de M. Gagné touchant l'économie politique et la lecture des journaux, ne valait pas mieux que les précédentes. M. Cinq-Mars observa à ce sujet que l'économie politique n'est pas encore parvenue à l'état de science, et qu'elle peut devenir pour un élève inexpérimenté la source de bien des erreurs ; que, pour ce qui est des journaux, ils sont peu propres à former l'intelligence et le cœur des enfants ; car on y écrit souvent sans beaucoup de réflexion, et parfois même on se laisse guider dans ses jugements par l'intérêt ou par l'esprit de parti.

M. Delage qui avait remarqué dans l'assemblée deux partis bien distincts, tenta de les accorder, du moins en ce qui regarde le grec et le latin. Il suggéra de renvoyer à la fin du cours l'étude de ces deux langues. Il espérait par là satisfaire ceux qui voulaient l'enseignement des langues mortes, et enlever aux autres les principaux motifs de leur opposition ; mais son expédient ne réussit pas ; car M.

Doherty démontra que cette proposition tendait à ôter au grec et au latin leur grande utilité qui est de développer les intelligences.

On vota ensuite ; les uns, MM. Leclerc, Chabot, Gagné, Delage, Laliberté, contre le rapport ; les autres, MM. Pelletier, Méthot, Doherty, Lepage, Cinq-Mars, en sa faveur.

Lorsque les voix eurent été données, M. le Maire prit la parole. Il se plaignit de la responsabilité que laissait peser sur lui le partage égal des votes. "Puisqu'il m'est réservé, dit-il, de faire pencher la balance, je donnerai les raisons qui me déterminent à prendre un parti plutôt que l'autre." Il distingua ensuite parmi les amis de l'éducation trois classes différentes. Les uns visent à l'éducation du plus grand nombre, parcequ'ils la regardent comme le meilleur moyen de moraliser un peuple ; mais ils ne réfléchissent pas que les hommes instruits ne sont pas toujours ceux qui fournissent le moindre contingent de crimes. Les autres se proposent dans les études de procurer au commerce et à l'industrie le plus de sujets possible ; mais il semblerait ignorer que le commerce et l'industrie, exercés sur une trop grande échelle, ne servent qu'à élever des fortunes colossales à côté de la misère et de l'indigence la plus extrême. La troisième classe, au contraire, est d'opinion qu'il suffit, pour le bonheur d'un état, de donner une instruction solide aux hommes qui occuperont plus tard les hautes fonctions de la société, et qui par leur position devront entraîner à leur suite les populations. "C'est à cette dernière classe que j'appartiens, ajouta M. le Maire, et je vote en conséquence pour le cours d'études proposé par le comité.

Mr. F. A. H. LaRue a soutenu hier sa thèse pour le doctorat en Médecine avec le succès le plus complet. La faculté de Médecine à l'unanimité pria M. le Recteur de vouloir bien lui décerner le diplôme de Docteur en Médecine. La proclamation doit avoir lieu aujourd'hui à 3 1/2 h.

C'est la première fois, que cette solennité a lieu dans notre ville. La promotion de ce premier docteur de l'Université-Laval ajoutera un nouvel article au programme de cette fête qui témoigne en même temps des bienfaits d'un illustre prélat et de la reconnaissance qui lui est si justement acquise.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE MUSICALE QUI DOIT TERMINER AUJOURD'HUI TOUTES NOS FÊTES.

Première Partie.

- 1°. Ouverture de la *Dame blanche*, Opéra de BOIELDIEU, exécutée par l'orchestre.
- 2°. Chœur de *Judas-Machabée*, oratorio de HANDEL, chanté par MM. les élèves réunis de l'Université-Laval et du Séminaire, avec accompagnement d'orchestre.
- 3°. Discours de circonstance.
- 4°. Grand Duo de la *Reine de Chypre*, opéra de HALEVY, chanté avec accompagnement de piano.
- 5°. Fantaisie sur le *Touvére*, grand opéra de VERDI, exécuté par l'orchestre avec solo de violon, de violoncelle, et chœur.

6°. Douze heures dans la Cité, chœur en deux parties, chanté par la société orphéonique du Séminaire, sans accompagnement. Musique de ZIMMERMANN.

7°. Andante du cinquième Concerto de Herz, solo de piano avec orchestre, musique de . . . HERZ

8°. *Vive l'Empereur!* (Chœur national-français), chanté sans accompagnement par MM. les élèves de l'Université-Laval et du Séminaire. GOUNOD.

Seconde Partie.

1°. Fantaisie sur les *Huguenots*, Grand Opéra de MEYERBEER, exécuté par l'orchestre.

2°. Cantate en l'honneur de Mgr. de Laval chanté par Messieurs les élèves réunis de l'Université et du Séminaire. Musique de . . . ROSSINI.

3°. Grand Trio de *Guillaume-Tell*, opéra de ROSSINI pour Ténor, Baryton et Basse, chanté avec accompagnement de piano.

4°. Prélude de S. Bach, arrangé par GOUNOD, méditation musicale, pour violoncelle, solo, chœur et orchestre.

5°. La Cigale et la Fourmi, de La Fontaine, musique de GOUNOD, chantée par MM. de l'Université, sans accompagnement.

6°. Discours.

7°. Galop final exécuté par l'orchestre. . . . S. M.

8°. *God save the Queen*, chanté par tous les élèves avec accompagnement d'orchestre.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Les Autrichiens, après avoir tenté à deux reprises de rentrer à Palestro, ont été repoussés chaque fois avec une perte considérable. Suivant le bulletin sardo 1000 Autrichiens ont été faits prisonniers et 8 canons sont tombés au pouvoir des alliés. La perte des Sardes est considérable ; celle des Français est insignifiante.

L'Empereur d'Autriche est arrivé le 31 mai à Vérone où il a été reçu avec enthousiasme. Il a adressé une lettre autographe au général Giuly pour le complimenter sur le résultat de la bataille de Montebello.

LES PRESSES A VAPEUR.

La première presse à cylindre a été inventée en Angleterre en 1789 par l'ingénieur Nicholson. Cette machine parut alors sans utilité, les presses à bras dont on se servait à cette époque et qui donnaient deux cents exemplaires à l'heure, suffisant amplement aux besoins. Plus tard, un Allemand, du nom de Kœnig, importa à Londres une machine qui tirait huit cents exemplaires à l'heure, et qui servit de modèle aux autres presses mécaniques, qui furent successivement exploitées ensuite, jusqu'au jour de l'invention de la presse circulaire.

Mr. Walter, directeur du *Times*, fit mouvoir le premier une de ces machines en 1814, au moyen de la vapeur, dans les ateliers du *Times*, et c'est aussi la première application qui fut faite de la vapeur à l'imprimerie. Depuis, on a fait usage en Angleterre des presses d'Applegate, et enfin des presses à dix cylindres de Hoe.

Le *New-York Herald*, fondé en 1835, fit usage à sa création d'une presse à un cylindre tirant un millier d'exemplaires à

l'heure ; c'était, à cette époque, la plus puissante machine connue. L'extension rapide du journal l'obligea à faire usage, dès 1841, d'une machine produisant 3 à 4 mille exemplaires à l'heure. Enfin le besoin d'augmenter la rapidité de l'impression se faisant de plus en plus sentir, M. Richard Hoe inventa, en 1848, sa grande presse circulaire tirant huit à neuf mille exemplaires à l'heure. C'était tout ce qu'on pouvait désirer pour cette époque, et bientôt ce fut insuffisant.

Déjà le journal américain songeait à établir un tirage sur une seconde composition, lorsque les mécaniciens parvinrent en 1852 à établir une machine à six cylindres qui tirait douze mille numéros à l'heure, et enfin la fameuse presse à dix cylindres, due, comme la précédente, à M. M. Hoe et Cie. et donnant 20000 numéros à l'heure. La machine de cette dernière catégorie, qui travaille dans les ateliers du Weekly-Herald, à l'aide de la vapeur, a été payée 60 mille dollars.

La vitesse moyenne de l'arbre de la machine à dix cylindres, est de vingt-huit à trente révolutions par minute ; la vitesse maxima, de trente-trois. Le *New-York-Herald*, qui tire aujourd'hui 15.000 exemplaires par heure, fait observer que les machines à dix cylindres marchent généralement mieux et sont plus à l'abri des accidents que celles à six.

Ce journal donne un exemple curieux de l'intelligence et du zèle des ouvriers américains. Une nuit, dans les ateliers, l'arbre de l'excentrique se brisa et le tirage du journal doit s'arrêter. L'accident paraît grave ; les abonnés aiment bien à voir arriver le journal à l'heure ; ils vont murmurer ; les nouvelles vont perdre de leur fraîcheur. Tous les travailleurs, après s'être rendu compte de la nature de l'accident, vidèrent leurs poches de leur monnaie au creuset, resoudèrent les parties séparées de l'excentrique et sauvèrent l'édition. En vérité, les travailleurs de l'*Abeille* n'eussent pas fait mieux !

Quand donc aura-t-elle dans ses ateliers une presse à dix cylindres ?

#### MEMOIRE

qui fait pour l'affaire des Peres Recollects de la province de Saint-Denis dite de Paris, touchant le droit qu'ils ont depuis l'an 1615. d'aller en Canada, &c.

(Suite.)

Les Recollects aussy disposerent, durant le temps qu'ils estoient à Quebeq avecq les François, vn lieu qui fut jugé de tous plus propre des terres pour habiter et y bastir ; et, les aiant desfrichées, ils y ont construit vne maison, esglise & cimetiere, & desserte, iusques a huict ou neuf arpents de terre, à leur despens, le tout des aumosnes données à leurs connts

de France, et les ont occupées sans contredit. La croix fut plantée par eux en ceste place, enuiron l'an 1618, et se retrouve encore ; ce qui est vne marque de possession actuelle, ordinaire mesme en France. La premiere pierre de l'Eglise du couuent fut posé par le Pere Jean Dolbeau, recollect, le troisieme iour de iuin l'an 1620, et ce au nom du Roy et de Monsieur le Prince de Condé, lors Vice-Roy ; les armes de France et celles dudit Prince y sont, & la pierre a son inscription du regne de sa Maiesté, avecq autres particularitez. Ceste esglise acheuée fut benite & appellée Nostre-Dame-des-Anges, qui est la premiere esglise qui fust iamais dans toute l'Amerique septentrionale ; et, la maison estant en estat de pouoir recevoir les Recollects, ils la furent habiter, et depuis y officioient disoient la sainte messe, ce qu'ils continuoient aussy de faire en l'habitation des François, et specialement les Dimanches, tout de mesme comme on fait es paroisses de France, ainsy que porte l'ordre de Sa Sainteté.

Messieurs les Marchands leur donnoient par leurs commis pour leurs viures ce qui estoit necessaire à six personnes, & les ourriers estoient nourris par les Recollects des viures de France, ou de ce qu'ils recueilloient par leur travail.

Les principaux bienfaiteurs qu'ils ont eus, ont esté Sa Maiesté, M. de Pisieux, M. de Ransay, Grand-Vicaire de Ponthoise & Syndicq des recollects en Canada, & M. Ouel, Controleur General des salines de Bronage, & quelques autres. La province de Paris des Recollects faisoit le reste.

Deux ans durant, à raison des guerres de La Rochelle, aucun vaisseau n'ayant passé en Canada, ils vescuient du rapport de leurs terres, nourrirent huict à dix François gratis, et mesme quelques Sauvages pour l'amour de Dieu ; et alors, l'habitation ne leur pouant fournir que fort peu, les Peres Iesuites et eux ensemble furent contraints d'aller à la pesche et quelquefois à la chasse, ne pouant viure autrement.

Les Récollets ont toujours demeuré audit pays iusque a l'année 1624. qu'vn des leurs nommé le Pere Irenée Le Fiat, fort zelé, retournant de Canada, & France pour tous les Ecolésinastiques et Ordres Réguliers de l'Ancienne, fut requerie les Iesuites de se ioindre avecq les Recollects, et ce de son mouvement particulier ; puis après, aiant aduancé l'affaire, il la fit agreer aux Superieurs des Recollects, lesquels sollicitèrent mesme pour eux envers les Marchands, qui ne le vouloient pas ; et les Recollects mesnagerent si bien ceste affaire, que les Peres Iesuites & eux passerent au premier embarquement.

(A continuer.)

#### PREMIERS.

##### RHÉTORIQUE.

J. Gagné, en thème latin.

##### SECONDE.

A. Vézina, en thème grec.

L. Larue, en amplification.

N. Bégin, en version en latine, en thème latin et en histoire.

##### TROISIÈME.

A. Gosselin, en version latine.

##### QUATRIÈME.

R. Boulet, en géographie.

##### CINQUIÈME.

L. Langis, en géographie et en version latine.

E. Turcot, en géographie.

##### SIXIÈME.

D. Sheridan, en anglais et en thème latin.

O. Simard, F. X. Gosselin, P. Landry, et A. Proulx, en Arithmétique.

##### SEPTIÈME.

E. Couture, en géographie, en traduction et en français.

C. Gingras, en version latine.

L. Sansfaçon, en français, en arithmétique.

F. Paradis, en arithmétique.

##### HUITIÈME.

D. Brochu (2 fois), A. Turgeon et J. Shee, en français.

Les chanoines de Chartres ayant perdu un procès contre leur évêque par le crédit de Madame de Maintenon, l'un d'entre eux dit : " Comment aurions-nous gagné ; nous avions contre nous le roi, la dame et le valet."

#### ANTI-PHYSICIEN INTERROGÉ.

— En Juin pourquoi du froid, pourquoi de la gelée, Demandait, l'autre jour, certain bon campagnard A certain citadin de Grande renommée ?  
Lors l'anti-physicien : — pourquoi du froid si tard ?  
C'est que de l'air, ami, jusqu'ici le tonnerre Ne s'est point fait entendre en ces terrestres lieux...  
Mais, qu'il tonne une fois, et vous verrez la terre Du soleil, aussitôt, recevoir tous les feux ! ...  
— Oh ! dit le campagnard, comme il fait bon de vivre !  
Tous les jours on apprend quelque nouveau secret !  
Maintefois on m'a dit qu'à la chaleur doit suivre L'orage et le tonnerre, et c'est tout autre fait.

L. D. P.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

#### AGENTS.

A Sainte-Thérèse . . . . . M. A. Nantel.  
A St. Hyacinthe . . . . . M. F. Rainville.  
A Ste. Anne . . . . . M. Ls. Fournier.  
Au Collège Joliette . . . . . M. J.D. Bélanger.  
A l'Assomption . . . . . M. M. Legaré.  
A la Petite-Salle . . . . . M. A. Gosselin.  
Chez les Externes . . . MM. { F. Gagné,  
P. Doherty.  
N. M. HUOT, Gérant.